

REPUPLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 27 juin 2023

NOMBRE DE
MEMBRES

Afférents au
Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de
présents : 12

Nombre de
votants : 15

Date de la
convocation
23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- sept juin à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame PREVOST) Monsieur DEBRIE Didier (a donné pouvoir à Monsieur REY), - Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU)

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - -Madame SICARD Alix – Monsieur VICI Laurent
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023_06_44 Département de la Charente- Maritime - Etudes relatives à l'aménagement de la traverse rue Samuel Champlain RD 131

Monsieur le Maire expose que le présent projet de convention régit les dispositions relatives à la participation financière de la commune aux études d'aménagement de la traverse rue Samuel Champlain menées par le Département.

Il rappelle que ces travaux ont vocation à améliorer la sécurité des usagers faisant défaut pour les raisons suivantes :

- Les vitesses excessives
- La chaussée est trop large par rapport à l'usage de cette voie, de l'espace doit être dégagé pour favoriser les cheminements doux (une voie verte côté Sud permettrait de mailler les itinéraires doux, de relier la piste cyclable existante côté Soldoga, d'anticiper les développements de l'urbanisation).
- La ZAC Champlain accueillera 125 habitations à terme. Deux accès sont prévus sur la RD131, l'un pour les modes doux et l'autre pour la desserte automobile

Le Département fera l'avance du montant total des études estimé à 70 391 € HT et consistant en :

Etudes préliminaires, avant- projet, projet, assistance contrat travaux, levé topographique, études géotechniques, concertation ABF, géolocalisation réseaux.

La participation communale est estimée à 28 372.40 € (soit 40 % du montant global selon la strate de population située entre 1000 et 2499 habitants).

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, - autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'études avec le Département relative aux études d'aménagement de la traverse rue Samuel Champlain (RD 131)

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

AR Prefecture

017-211701859-2023
Reçu le 04/07/2023

Transmis au Représentant de l'Etat le :
Publiée sur le site internet le :

04/07/2023

04/07/2023

Le GUA, le 28 juin 2023,
Le Maire, Patrice BROUHARD

